

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

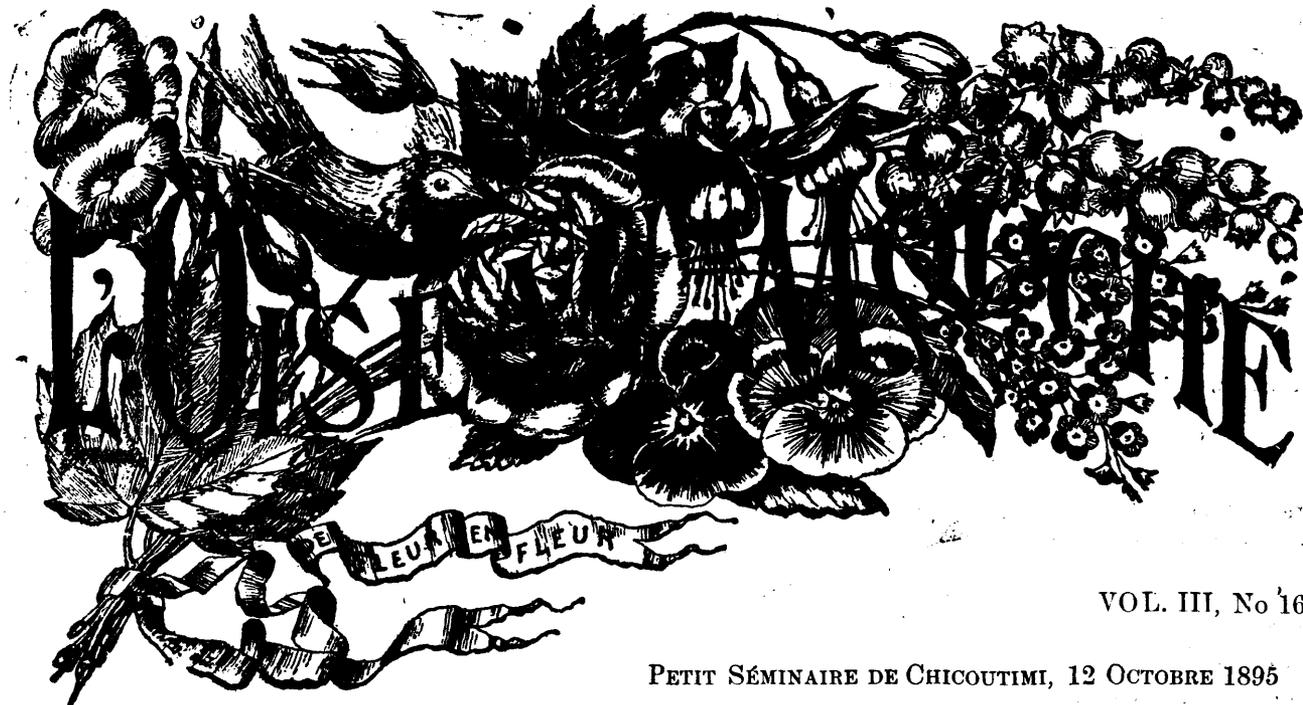
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LES OISEAUX DE PAPIER

Le monde est, de nos jours, une volière immense,
Toute pleine d'oiseaux d'un aspect curieux ;
Adam, du paradis remarquant leur absence,
De ne point les nommer s'estima très heureux.

Ce sont en vérité d'étranges volatiles
Auxquels sans imprudence on ne saurait se fier ;
Ils n'ont ni corps, ni tête ; ils sont légers, futiles
Et pour tout dire : ils ont des ailes de papier

Sans cesse voltigeant de l'un à l'autre pôle,
Ils regardent partout afin de tout savoir :
Du moderne progrès ils portent la parole,
Et dans les temps anciens tout leur semble bien noir.

Quelques-uns dans leur vol planent comme des aigles ;
Le plus grand nombre, hélas ! a peine à s'élever ;
Beaucoup sont inconstants, et n'ont pas d'autres règles
Que celles que le vent veut bien leur imposer.

Il en est quelques-uns qui dans la boue immonde,
Aiment à traîner l'aile un peu chaque matin :
Ceux-là sont vraiment faits pour maculer le monde,
Mais ils ne semblent pas mépriser leur destin.

J'en connais un qui vole au-dessus des églises,
Et qui se garde bien d'y pénétrer jamais ;
Il affirme pourtant qu'on en verrait de grises
Si l'on voulait un jour y regarder de près.

Celui-là n'aime point à passer la revue,
Devant son archevêque, ou devant son curé ;
Il a déjà commis de bien grosses bévues,
Mais il ne fera pas celle-là de plein gré.

D'autres vont se nicher dans le clocher sonore,
Mais pour baisser d'un ton sa trop bruyante voix ;

Ils sont religieux, cela sans métaphore,
Mais il ne voudraient pas l'être trop à la fois.

Com bien qui du veau d'or reconnaissant le culte
Aux autres, quels qu'ils soient, restent indifférents ;
Pour gagner des écus ils prodiguent l'insulte
A qui n'a pas voulu payer leurs compliments.

A tout prendre, en un mot, c'est une pauvre engeance
Qui, je crois, eut mieux fait de ne pas exister ;
Mais il la faut subir ; nos temps de décadence
Veulent de ces oiseaux aux ailes de papier.

Il en faut recevoir chez soi, c'est à la mode ;
On est libre pourtant de choisir les plus beaux ;
Et pour vous diriger dans ce choix incommode
Je vous conseille, ami, de prendre les moins gros.
DERFLA.

HISTOIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-ALPHONSE (Suite)

Il faut bien se rappeler, en effet, qu'en ce temps là l'argent des bluets était à peu près le seul que l'on vit pendant l'année. De sorte que presque tout se payait au mois d'vril, au temps des bluets. L'argent des bluets allait donc immédiatement chez le marchand ou chez le curé ; et c'est ainsi que les affaires pouvaient marcher, comme l'on dit. Aujourd'hui le commerce des bluets à St-Alphonse n'est plus que l'ombre de ce qu'il était, et il n'y a plus guère que les pauvres qui recueillent de ces précieux fruits et qui en vendent. M. Beaudet allait de temps en temps faire sa visite au marché des bluets, et c'était le moment le plus intéressant de la veillée. Il poussait les uns, pinçait les autres, souriait et parlait à tout le monde. Malheur à qui avait un sobriquet accolé à son

nom ! Il se l'entendait répéter par une voix sonore avec accompagnement d'éclats de rire. Entre temps M. le curé savait emmener à l'écart celui qui lui devait quelque chose et lui faire comprendre qu'il serait bien aise de voir la couleur de son argent. Et ce qu'il y a de plus beau, c'est que personne ne se formalisait de cette manière d'agir de M. Beaudet. On savait qu'il aimait tous ses paroissiens. On riait avec lui, même quand il fallait pour cela rire de soi. D'ailleurs n'est-il pas bon d'être humilié quelquefois ?—A cause de son activité dévorante, M. Beaudet devait user très vite sa robuste santé. Déjà, dans les dernières années de son ministère à St-Alphonse, encore à la fleur de son âge, nous le voyons ployer sous un fardeau qu'il s'étudiait à rendre de jour en jour plus pesant. C'est ainsi qu'il fut obligé de faire, comme nous l'avons vu plus haut, un voyage de santé dans le golfe qui dura plusieurs mois. Il revint, non pas complètement guéri, mais beaucoup mieux, et se remit à son labeur avec la même activité qu'auparavant.— Dans l'automne de 1880, Monseigneur Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi, tant pour le récompenser un peu de ses fatigues que pour lui permettre d'avoir l'air d'un vicaire, le nomma curé de la Baie St-Paul, dans le comté de Charlevoix, en remplacement du Révérend M. J. Sirois ; et celui-ci devint curé de St-Alphonse, et l'est encore aujourd'hui.

(A suivre.) DERFLA.

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

ONÉSIME TREMBLAY
Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

CHICOUTIMI, 12 OCT. 1895

LES ECOLES DU MANITOBA

On s'étonne que L'OISEAU-MOUCHE n'ait pas encore dit son mot sur la question des écoles, dont on couvre, tous les jours, sans merci, depuis un an surtout, des pages entières de nos grands confrères. Nous avouons que notre silence est compromettant; mais parler ne le sera-t-il pas davantage? Dans notre naïveté, nous avons cru que cette question, si claire théoriquement, se réglerait sans nous, et véritablement on aurait bien dû la régler tout de suite.

L'eût-on fait, L'OISEAU-MOUCHE ne serait pas aujourd'hui dans la périlleuse nécessité d'intervenir en un moment où tant de gens semblent si mal disposés à entendre raison sur ce chapitre.

Nous ne discuterons pas au point de vue du droit. C'est déjà fait par plus habiles gens que nous. De même, l'historique de toute cette affaire est connu. Pas besoin d'insister.

Dans notre *volatile* opinion, la cause de cet imbroglio est très nette et très évidente. C'est la guerre de race. Nos compatriotes anglais de Manitoba, ne leur en déplaise, veulent faire de leur province une province anglo-saxonne. Ils veulent y anéantir la nationalité canadienne-française, et, pour cela, ils pensent qu'il faut des écoles publiques où l'on n'enseigne que l'anglais, et où l'on n'enseigne point le catéchisme. C'est encore une preuve, en passant, que chez nous la langue française est bien la gardienne de notre foi. Ces bons Anglo-saxons de Manitoba savent parfaitement que le jour où on ne parlerait plus français là-bas, c'en serait fait de la foi catholique chez nos compatriotes. Y a-

t-il en cette tentative seulement du pur fanatisme? Ne doit-on pas voir quel'influence secrète qui mine la société un peu partout en ce pays? Pour parler plus clairement, la persécution de Manitoba n'est-elle pas l'écho de la campagne acharnée qui s'est faite dans la Province de Québec pour soustraire l'éducation à l'influence religieuse? Il n'y a pas eu d'entente, croyons-nous, entre les ennemis de l'école catholique dans notre province et les ennemis de l'école catholique au Manitoba; les premiers sont français à l'excès, les seconds, anglais à l'excès; s'ils sont aux antipodes au point de vue de la race, ils tombent parfaitement d'accord dans leur haine contre la religion du Christ.

Nous n'avons certes pas la pensée de tenir toute la race anglaise responsable de l'injustice qui pèse sur les catholiques de là-bas, pas plus que nous ne tenons tous les Français du Canada responsables de l'esprit anticatholique qui s'est fait jour dans certaines parties de notre province. En tous les pays du monde et en tous les temps, les grandes injustices furent l'œuvre de quelques hommes seulement. Dans notre société démocratique, autant que sous une monarchie, c'est le très petit nombre qui gouverne. La plupart même de ceux qui font les lois sont les moins libres. Ils obéissent qui à la crainte, qui à l'ambition, qui à l'intérêt, qui à la pression dont ils sont l'objet, qui aux idées qu'on leur infuse peu à peu en les circonvenant.

Peu d'hommes publics suivent leurs propres convictions; les opinions se puisent ordinairement dans la presse du parti, et l'on sait que la presse politique présente toujours les choses sous les couleurs de son drapeau. Il en a toujours été ainsi, et ainsi en sera-t-il tant que durera le régime moderne. C'est à dire que tant que le parlementarisme sera en honneur, il y aura des partis; tant qu'il y aura des partis, il y aura des partisans, et tant qu'il y aura des partisans, il y aura des ambitieux, des intrigants, des aveugles, des dupes, et d'habiles gens qui feront servir à leurs fins tout ce monde-là.

Fort heureusement "qu'il y a des juges à Berlin" et qu'il y a partout des braves gens. Il y a des Anglais qui aiment la justice et le *fair-play*; il y a des Canadiens-français qui veulent sincèrement le

bien du pays et de la religion, et, en restant unis, ils sont assez nombreux pour faire triompher la bonne cause. S'ils se divisent, c'est que les ennemis de notre race sont parvenus à tellement embrouiller les choses que l'on n'y voit plus clair. C'est là, croyons-nous, l'explication la plus rationnelle à donner à certaines volte-face qui autrement seraient de fort vilains phénomènes. Alors, le devoir strict de tout vrai patriote est de rester ferme. Ces capitulations, de quelque nom qu'on les appelle, font tache au blason national.

Plusieurs fois déjà nous avons été les témoins, quand une injustice a été commise contre nous, des protestations généreuses et indignées se sont élevées de toute part. Mais, hélas! le lendemain, l'enthousiasme diminuait, et trop souvent ce beau mouvement allait s'apaiser sous "les fourches caudines" de la discipline de parti.

En ces occurrences, on fait jouer toute espèce de ressorts contre l'énergie de nos défenseurs-nés, de ceux qui forment l'avant-garde de la nationalité canadienne-française. Surtout on ne manque pas de mettre le feu à la pièce qui a tant de fois tonné déjà: la guerre de race. Il faut éviter une guerre de race, crie-t-on bien fort. C'est là le mot d'ordre. Et les nôtres oublient que précisément c'est la guerre de race qui se poursuit contre nous. Eh! bien, la guerre de race la plus redoutable pour nous, ce n'est pas la guerre à coups de baïonnettes: c'est la petite guerre contre notre religion et notre langue. Pourtant il faut que les Canadiens d'origine française restent ce qu'ils sont. Qu'on le comprenne donc enfin. La fusion des races en ce pays est une pure utopie; il n'y a pas un homme sérieux qui puisse raisonnablement en entretenir l'idée. Si donc on veut la paix entre les races, que l'on rende justice. Il n'y a qu'un moyen de faire régner cette paix si nécessaire, c'est de laisser, sur notre beau sol du Dominion, les deux races se développer et grandir à côté l'une de l'autre dans une pleine liberté, garantie par des lois qui ne restreignent pour personne le droit et le devoir de faire le bien. Il n'est pas indispensable de ne parler que l'anglais et d'être protestant pour être un loyal sujet de Sa Majesté britannique, et pour être un bon citoyen.

Nous sommes sujets anglais par cession, et non conquête,

et, à cause de cela, nous avons droit à la liberté civile et religieuse que nous ont promise les traités. Les Canadiens-français ne veulent asservir aucune autre race. Ils demandent en ce pays la place qui leur est dûe, pas davantage; et quand ils insistent pour le maintien d'écoles catholiques au Manitoba, ce n'est pas une faveur qu'ils sollicitent, mais un droit qu'ils réclament pour leurs frères.

Tout ce qu'ils désirent pour eux-mêmes et pour ceux de là-bas, c'est la liberté de défricher le sol arrosé des sueurs et du sang de leurs ancêtres, de parler la belle langue française, de pratiquer la consolante et divine religion catholique et de vivre paisiblement et honnêtement au milieu de leurs compatriotes d'origine étrangère.

Rien de plus raisonnable. C'est dans ce sens que doit se régler la question manitobaine. Toute autre solution serait boiteuse et tyranique.

LIVIVS.

LE 29 SEPTEMBRE A CHICOUTIMI

Dimanche, le 29 septembre, Chicoutimi présentait un aspect des plus charmants. Regardez ! Partout flûte, joyeux et triomphant, le drapeau national, mêlant ces couleurs à celles du drapeau du Pontife Romain. Une fébrile activité anime tout. La population se répand dans les rues, et les chars versent à flots dans notre ville tout un monde d'étrangers, pendant que le joyeux carillon de la cathédrale lance à tous les échos ses notes harmonieuses.

Qu'y a-t-il donc pour animer ainsi notre Chicoutimi, d'ordinaire si calme et si paisible ? Ah ! mais, c'est une grande fête, comme Chicoutimi n'en a peut-être jamais vue ! C'est qu'un orgue superbe vient de sortir des mains créatrices de l'habile ouvrier ! Cet orgue, c'est Chicoutimi qui en est l'heureux possesseur ! Et pourquoi ces emblèmes du pouvoir romain ? Mais ce chant divin de la gloire de Dieu, pourrait-il contenir un chant de reconnaissance à l'Être Suprême, sans qu'il fût sanctifié par les bénédictions de l'Eglise.

Et le drapeau national, pourquoi flotte-t-il lui aussi, près de celui du Pape ? C'est l'Etat qui prête son concours pour rendre la fête plus belle et plus grandiose. Il vient en la personne de ces ministres récompenser le laborieux cultivateur, et l'encourager ainsi à persévérer dans la voie du bien et du travail.

Il est 9½ hrs ; la messe est commencée. Ecoutez !... quelle est cette musique qui semble venir du ciel ? Ne serait-ce pas un ange qui célèbre la gloire de Dieu, sur la harpe céleste ? non, l'instrument, c'est l'orgue ; le musicien c'est M. E. Gagnon, notre Mozart canadien. Ecoutez encore !... quelle richesse de son ! quelle harmonie ! Quel caractère de grandeur dans cette musi-

que ! L'oreille en est toute ravie, et l'âme se sent portée vers Dieu dans un élan d'amour et de reconnaissance !

S'il me fallait faire l'éloge de tout ce qui le mérite, je tarirais mon encrier seulement à louer les élèves de la manière dont ils ont chanté la messe !

Le prêtre est descendu de l'autel. Tous se rendent alors au Séminaire ; on lit une adresse au Premier Ministre ; il y répond avec l'à-propos qui lui est habituel ; puis l'on revient dîner. Mgr Lafèche accompagné des Hon. Ministres, de MM les prêtres, et de beaucoup de citoyens, se rend aux châteaux électriques, pendant que l'on fait l'inauguration du nouvel aqueduc de la ville. Dans cette journée si pleine d'événements, tout se suit avec ordre. Un nouveau train, bondé de passagers arrive quelques instants avant les vêpres. On se rend à l'Eglise ; l'office commence. L'orgue fait entendre sa grande voix, plus belle et plus harmonieuse que jamais. Mais bientôt voici qu'une autre voix, non moins belle, non moins grande s'élève de la chaire de vérité. Cette voix est tantôt pleine de gravité, d'harmonie, de poésie ; tantôt douce, tantôt forte et énergique. Elle cède tour à tour et la gloire du colon, et le rôle quasi divin assigné à l'orgue dans nos offices religieux. Ecoutez bien ! c'est un grand évêque qui parle. Sans doute, vous le connaissez déjà ; la renommée vous a dit bien des fois et l'éloquence de l'orateur, et le zèle infatigable de l'apôtre, et les vertus éminentes de l'homme, qui rendent impérissable la gloire de Mgr de Trois-Rivières. Ce discours a fait la plus grande impression sur l'assistance. On en gardera longtemps un précieux souvenir.

Après les vêpres eut lieu au Séminaire la distribution des prix pour le mérite agricole.

Là, nous avons eu le plaisir d'entendre parler encore une fois Mgr Lafèche ; là, nous avons été témoins du plus touchant des spectacles. A genoux, aux pieds de notre digne évêque et de Mgr de Trois-Rivières, se pressait toute une multitude, attendant la bénédiction des deux Pontifes. On voyait là, l'homme de la fortune et l'homme de la misère, le savant et l'ignorant, le représentant de l'Etat et le pauvre journalier, tous confondus et tous égaux, courbant respectueusement la tête sous la main bénissante du représentant de Dieu et de l'Eglise ; c'était là la vraie liberté, la vraie fraternité, la vraie égalité : il n'y en a point d'autres. Ce vraiment beau spectacle a déposé au fond de tous les cœurs un germe qui ne peut périr. Un banquet, un feu d'artifice, et la lecture d'une adresse faite par les élèves à Mgr Lafèche, voilà les trois perles qui ont couronné cette journée. En finissant, redisons : Gloire à l'Eglise ! Gloire à l'Etat ! Gloire au cultivateur !

LIONEL LEMIEUX, ETUD.

DISSENSIONS DE RACES

Sous ce titre, l'excellent organe des catholiques allemands de Chicago, *The Review*, reproduit un passage d'un article du *Canada* où il est dit que nos compatriotes, les Irlandais catholiques, sont par instinct nos ennemis non moins que les Anglais et les Irlandais

protestants, et la réponse du *True Witness* qui blâme sévèrement cet article comme étant de nature à empêcher l'union des races au Canada, union si désirable au point de vue de la Confédération. Puis la revue fait suivre ces citations des paroles suivantes :

"This is beautiful, in theory. But as in the U. S., so there appears to be in Canada considerable antipathy on the part of Catholics of other nationalities against the Irish."

"Will our sprightly little contemporary *l'Oiseau-Mouche*, of Chicoutimi, please inform us "why this is thus," as Eli Perkins would say?"

Notre estimable confrère, en affirmant qu'il paraît y avoir, au Canada comme aux Etats-Unis, une grande antipathie entre les Irlandais et les catholiques d'autres races, s'appuie, sans doute, sur le langage un peu trop vif de certains journaux et sur des faits isolés trop peu nombreux et trop accidentels pour servir de base à une induction complète. Dire, comme l'écrivain anonyme du *Canada*, que les Irlandais catholiques sont nos ennemis naturels, c'est trop fort, assurément. Prétendre, d'autre part, que les Irlandais et les Canadiens-français du Dominion sont toujours aussi étroitement unis que semble l'exiger la nécessité ou ils se trouvent de lutter pour la revendication de droits, qui, dans l'ensemble, leur sont communs, serait également une erreur manifeste. Il faudrait pour cela ne tenir aucun compte de certains événements encore trop récents pour qu'on les ait oubliés.

A quoi cela tient-il ? *Why this is thus ?*

Nous avouons que c'est là un sujet délicat, sur lequel les graves complications de l'heure présente nous imposent la plus grande réserve. Le temps n'est pas aux récriminations et aux polémiques acrimonieuses entre catholiques, du moins dans notre pays.

Qu'il nous soit permis, cependant, de répéter ces paroles d'un distingué prélat canadien-français des Etats-Unis : "De fait, disait-il, les Irlandais n'ont de commun avec nous que le *Credo*." Ils n'ont, en effet, ni notre langue, ni nos traditions, ni nos aspirations nationales.

La race française a écrit de son épée et de son sang sur les rives du Saint-Laurent une page d'histoire glorieuse que l'ennemi a tenté en vain de déchirer ; nous lutterons jusqu'à notre dernier soupir pour la conserver intacte et immaculée.

Qu'est-ce que cela fait aux Ir-

landais, débarqués sur nos bords il y a cinquante ans ?

Nous aspirons à devenir un peuple homogène, puissant et respecté, sur cette terre qui est la nôtre parceque nos missionnaires et nos pionniers nous l'ont conquise, et que nos pères, par une dernière victoire, nous l'ont léguée, en dépit de notre *cession* à l'étranger.

Qu'est-ce que cela encore peut faire aux Irlandais, tranquilles possesseurs d'une terre qui ne leur a rien coûté ?

Nous parlons une des plus belles langues du monde. Nous avons appris à en savourer la correction et l'élégance en même temps que nos mères imprégnaient notre âme des sublimes leçons de l'Évangile. Le lien qui unit la Foi à la langue française dans le cœur du Canadien est tellement intime que l'abandon de l'une est ordinairement le signe de la répudiation de l'autre. Il n'est pas un Canadien-français de cœur, non, pas un seul, qui ne chérisse sa langue presque à l'égal de sa foi. Voilà pourquoi nous lutterons jusqu'au bout, au Manitoba, au Nord-Ouest, aux États-Unis, partout où il y a un groupe français assez nombreux, pour le maintien ou la création d'écoles libres et françaises.

Qu'est-ce que cela enfin peut bien faire aux Irlandais qui, moins heureux que nous, n'ont pu sauver des ruines de leur nationalité l'idiome dont les doux accents égayaient encore au milieu de la persécution le pauvre foyer où venaient s'asseoir leurs ancêtres ?

Mais enfin, me direz-vous, vos intérêts religieux menacés, la guerre que l'on fait à l'Église au Canada comme ailleurs : ne sont-ce pas là des motifs suffisants pour créer entre catholiques de toutes nationalités une vive sympathie et une solidarité puissante ?

Sans doute. Et quel appoint pour la cause catholique si cette union existait ! Mais n'oublions pas que la similitude de langue est le plus fort trait d'union qui existe entre les peuples, et que même des catholiques de langues différentes sont naturellement trop divisés sur des questions d'intérêt secondaire pour qu'ils soient parfaitement unis sur toutes les questions d'intérêt plus grand. Ceci n'est pas une excuse ; c'est une explication.

Quant aux catholiques Irlandais, il semble qu'ils auraient plus d'une raison de s'unir aux Canadiens-français, même quand il s'a-

git de questions où leurs intérêts sont moins engagés que les nôtres.

Cette union vaudrait bien celle que prêche le *True Witness*.

JACQUES-CŒUR.

PREMIERS ET SECONDS

MOIS DE SEPTEMBRE

Philosophie senior : 1er, M. A. Gaudreault ; 2e, M. E. Lévesque.

Philosophie junior : 1ers, MM. J.-C. Tremblay et F. Tremblay junior, *ex-æquo* ; 2e M. J. Alard.

Rhétorique : 1er, M. A. Tremblay ; 2e, M. J. Sheehy.

Belles-Lettres : 1er, M. T. Saucier ; 2e, M. E. Duchesne.

Versification : 1er, M. J.-C. Gagné ; 2e, M. L. Morel.

Humanités : 1er M. E. Tremblay ; 2e, J. McNicoll.

Quatrième : 1er, M. J.-A. Gagné ; 2e, M. L. Boily.

Troisième : 1er, M. J. Brassard ; 2e, M. C. Simard.

Seconde : 1er, M. A. Gaudreault ; 2e, M. M. McCarthy.

Première : 1er, M. A. Paradis ; 2e, M. J. Leclerc.

ECHOS DU SÉMINAIRE

—Remarqué dans la *Revue canadienne*, numéros d'août et de septembre, deux fort beaux articles : " *Philippe-Aubert de Gaspé*, par M. N. Degagné, et *Saint-Thomas d'Aquin*, par M. l'abbé E. Poirier, S. T. D. L'OISEAU-MOUCHE est heureux d'offrir ses félicitations à ces deux messieurs, professeurs au Séminaire, qu'il compte parmi ses zélés collaborateurs.

Critique littéraire sûre et impartiale, style riche, élégant, allégre, classique dans le fond, moderne dans l'allure, voilà ce qui distingue l'étude de M. Degagné. La *Revue* l'a enrichie d'illustrations qui en font encore ressortir le mérite.

L'esquisse de M. Poirier, plus philosophique et partant plus sobre de fleurs littéraires, n'en est pas moins importante. La *Rivista Internazionale di Scienze Sociali*, publiée à Rome, en a fait, dans son " *Extrait des revues françaises et belges*", un éloge pompeux que nous voudrions publier en entier. L'auteur, dit cette revue, décrit l'homme, le docteur, le saint, d'une manière admirable, spécialement dans la seconde partie [de son esquisse]. " L. A.....descr, ve l'uomo, il dottore, il santo, in modo stupendo, specialmente nella seconda parte."

Voilà certes un témoignage précieux. —Lafete de Mgr Labrecque et l'inauguration de l'orgue de la cathédrale ont valu au Séminaire la visite des distingués personnages dont voici les noms : Mgr Lafèche, évêque de Trois-Rivières, les Hon. MM. Taillon-Beaubien, Chapais et Casgrain, les RR. MM. Marquis, missionnaire agricole, Côte, curé de St Valérie. [St-H.], D. Génin, curé de St-Justine [T.-R.], J. Chaperon, curé de Ste-Marie, Beaucc, D. Lemieux, curé de St-Lazare, E. Paradis, du Sém. de Québec, F.-X. Delage, V. F., de Chambord, Valice, de St-Jérôme, W. Barabé, d'Hébertville, H. Kéromack, de St-Dominique, H. Marceau, de Laterrière, J. Sirois, de St-Alphonse, Ths Roberge, de St-Alexis, Lauriot de Ste-Anne, H. Gaudreault, de St-Cyriac, Ths Marcoux, de Roberval, O. Larouche, de St-Fulgence, O. Kéroack, de Charlebourg, Ed. Boily, d'Hébertville et Ls Leclerc, de Chicoutimi, MM. H. Petit, M. P. P., G. Belley, M. P. J. Girard, M. P. P., J.-D. Guay, maire de la ville, Ls Guay, maire de la paroisse, B.-A. Scott et Bilodeau, maires de la paroisse et de la ville de Roberval, Eru. Gaguon, E. Dionne, J.-C. Chapais, P. D'Auteuil, Magistrat de district, F. Peachy, architecte, E. Bernier et un grand nombre d'autres dont la liste serait trop longue.

AVIS

MM. les curés du diocèse, qui désirent prendre leur registre à la librairie du Séminaire, voudront bien le plus tôt possible en prévenir l'abbé E. DeLamarre, en indiquant le nombre de feuillets que ces registres doivent contenir.

PREMIERES IMPRESSIONS DE VOYAGE

(Suite)

L'HIVER

23 DÉCEMBRE. Avec la fin de décembre nous arrive l'hiver. Son approche n'a rien de bien redoutable pour un enfant du Canada ; cependant je ne suis pas sans appréhension ; les voyageurs nous disent si souvent qu'ils n'ont jamais souffert autant du froid qu'à Rome et à Paris. Dans nos pays, les aquilons soufflent avec violence, mais de puissants appareils de chauffage en neutralisent les effets, tandis que, par ici, nous n'avons que la protection de nos vêtements contre la rigueur des saisons ; ceux-là sont privilégiés qui peuvent se donner le luxe de quelques morceaux de bois brûlant lentement sur l'âtre du foyer. Il est vrai de dire que le soleil n'abandonne jamais ses droits sur la température, et ne permet pas à la terre de revêtir ce froid manteau de neige qui glace l'air. Il est le maître, le personnage avec lequel il faut compter. En été, on le fuit, car il est trop ardent, et selon le proverbe romain, *il n'y a que les chiens et les étrangers qui vont au soleil*. En hiver, on le recherche, car selon un autre proverbe du pays : *dove non va il sole, va il medico. Là où ne va pas le soleil, va le médecin*. Sur la rue, on tient le côté où donnent ses rayons ; s'il s'agit de choisir un logement, on s'occupe d'abord de l'exposition au soleil. De fait, dans ces atmosphères surchauffées il y a eu permanence de nombreux germes de maladies ; l'éternant *Scirococo* surtout les apporte des bords de l'Afrique sur ses ailes de feu. Le remède contre la débilité générale qui envahit tous les membres, c'est le soleil.

LA VOIE APPIENNE

Depuis un couple de jours j'ai l'avantage de jouir de l'agréable société de mon parent, le juge Ernest Cimou. Le 27 octobre, il épousait à Québec mademoiselle Stella Langevin, fille de Sir Hector Langevin, et partait incontinent pour un voyage de noces. Les nouveaux mariés visitent présentement Rome et ses monuments, et je me fais un plaisir de les accompagner dans quelques-unes de leurs courses. Hier nous avons fait une excursion dans la campagne.

(A suivre.) LAURENTIDES.